

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal tenue le lundi 6 octobre 2014 à 20 h au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Diane Tremblay
Sylvie Bolduc
Emmanuel Deschênes
Pierre Tremblay, conseiller
Ruth Tremblay
Régis Pilote

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014
3. ADOPTION DES COMPTES
4. DÉPÔT D'UNE MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION
5. ACQUISITION DE 3 CONTENEURS À DÉCHETS
6. MANDATS DAVE TREMBLAY, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
 - EXCLUSION ZONE AGRICOLE POUR SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
 - DÉLIMITER LA ZONE AGRICOLE DERRIÈRE LE GARAGE MUNICIPAL
7. ENGAGEMENT DE M. SIMON BOUCHARD, AU POSTE DE CONDUCTEUR DE CAMION DE DÉNEIGEMENT
8. MANDAT À M^E NANCY BOUCHARD, NOTAIRE, POUR LA PRÉPARATION DE L'OFFRE D'ACHAT DANS LE DOSSIER DE SUCCESSION DE MME ANGÈLE TREMBLAY
9. RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'OFFRE D'ACHAT SUCCESSION MME ANGÈLE TREMBLAY
10. MANDAT TETRA TECH QI INC (BPR) – DÉFINITION DES BESOINS POUR LE PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT SANITAIRE, D'ÉGOUT PLUVIAL ET DES CHAUSSÉES
11. PAIEMENT DE LA QUOTE-PART – ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL (ARÉNA LUC ET MARIE-CLAUDE)
12. AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE AU MUSÉE MARITIME POUR LE PROLONGEMENT DU SENTIER DE LA FORÊT MARINE
13. RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ
14. DEMANDE DE DON
 - 60^E ANNIVERSAIRE CERCLE DE FERMIÈRES DES ÉBOULEMENTS
 - FRIL
15. REPRÉSENTATION
16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

162-10-14 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

163-10-14 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 soit adopté après correction du titre et de la résolution n^o 151-09-14.

164-10-14 Adoption des comptes

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

9148-1051 QUÉBEC INC.	160.92 \$
CÔTÉ JOANNE	316.73 \$
DUBOIS ANDRÉ	195.66 \$
GAUTHIER CARL	67.45 \$
TREMBLAY GEORGES-ALBERT	141.71 \$
APSAM	90.00 \$
AUBÉ ANCTIL PICHETTE & ASSOCIÉS	224.20 \$
BELL CANADA	211.90 \$
CANADA POST CORPORATION	232.88 \$
CORPORATE EXPRESS	92.17 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	72.11 \$
DÉRY TÉLÉCOM	82.68 \$
ÉQUIP. DE BUREAU PORTNEUF CHAMPLAIN INC.	257.53 \$
ÉQUIPEMENTS GMM INC.	482.14 \$
FLEURISTE CÉLINE ENR.	57.49 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	32.00 \$
FQM	195.46 \$
HYDRO-QUÉBEC	520.98 \$
L'HEBDO CHARLEVOISIEN	123.02 \$
MRC DE CHARLEVOIX	15.14 \$
RAM GESTION D'ACHATS	516.66 \$
SONIC	226.70 \$
TREMBLAY PIERRE	762.54 \$
VISA	304.68 \$
	<hr/>
	5 382.75 \$

SECURITÉ PUBLIQUE

AERO-FEU	471.87 \$
BELL CANADA	97.69 \$
BELL MOBILITÉ	537.93 \$
BRIGADE DES POMPIERS PRATIQUE: 425\$ INTERV: 520\$	2 852.00 \$
ESSO	313.52 \$
GARAGE EDMOND BRADET INC.	95.94 \$
HYDRO-QUÉBEC	235.97 \$
LES EXTINGTEURS CHARLEVOIX INC.	121.94 \$
	<hr/>
	4 726.86 \$

SURETÉ DU QUÉBEC

MIN. SÉCURITÉ PUBLIQUE	89 421.00 \$
	<hr/>
	89 421.00 \$

VOIRIE-TRANSPORT

BELL CANADA	97.69 \$
CHEZ S. DUCHESNE INC.	151.63 \$
COMMUNICATIONS CHARLEVOIX	204.66 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	12.63 \$
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	178.59 \$
ESSO	2 610.60 \$
F. MARTEL ET FILS INC.	1 459.13 \$
GARAGE EDMOND BRADET INC.	3 060.46 \$
GARAGE JEAN-CLAUDE SIMARD ENR.	38.92 \$
GARAGE MARTIN GAUDREAU INC.	2 667.42 \$
GARAGE MÉCANIQUE DESCHÊNES	3 540.26 \$
HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE	178.33 \$
HYDRO-QUÉBEC	147.90 \$

LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	91.87 \$
LES ENTREPRISES AUDET-TREMBLAY INC	13 755.19 \$
LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR ET FILS	650.22 \$
LOCATIONS GALIOT INC.	33.28 \$
QUINCAILLERIE ALPHIDE TREMBLAY & FILS INC.	17.78 \$
SERVICE CT	3 018.09 \$
SIMARD LÉVEILLÉE DUFOUR	1 017.82 \$
SOLUGAZ INC. (CHARLEVOIX)	206.96 \$
WURTH CANADA LIMITÉE	323.76 \$
	<hr/>
	33 463.19 \$

ECLAIRAGE DE RUE

HYDRO-QUÉBEC	2 028.08 \$
S. CÔTÉ ÉLECTRIQUE INC.	1 364.75 \$
	<hr/>
	3 392.83 \$

AQUEDUC

ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	159.82 \$
EMCO CORPORATION	969.03 \$
HYDRO-QUÉBEC	862.07 \$
MAXAM ANALYTIQUE	364.24 \$
REMBOURSEMENT TESTS D'EAU	112.43 \$
SIMARD LÉVEILLÉE DUFOUR	2 897.95 \$
	<hr/>
	5 365.54 \$

TOILETTE BELVÉDÈRE

ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	785.05 \$
	<hr/>
	785.05 \$

ASSAINISSEMENT DES EAUX

BELL CANADA	96.80 \$
FQM	38.77 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 416.32 \$
MAXAM ANALYTIQUE	226.24 \$
SQAE	4 993.11 \$
	<hr/>
	6 771.24 \$

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	512.04 \$
	<hr/>
	512.04 \$

CHEMIN STE-CATHERINE

PAVAGE ROLLAND FORTIER INC.	42 958.90 \$
	<hr/>
	42 958.90 \$

LOISIRS ET CULTURE

BELL CANADA	104.11 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	6.88 \$
HYDRO-QUÉBEC	313.56 \$
AUDET VICKIE	47.00 \$
BOLDUC ANNIE	47.00 \$
PELLICANO CATHERINE	327.50 \$
TERRIEN THOM	47.00 \$
TREMBLAY CATHERINE	47.00 \$
	<hr/>
	940.05 \$

DONS

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES	25.00 \$
BLAIS LAURY (ch. Pierre-de Sales)	200.00 \$
FLEURY SOPHIE (rang Ste-Catherine)	200.00 \$
	<hr/>
	425.00 \$

TOTAL

194 144.45 \$

Dépôt modification au rôle d'évaluation

La directrice générale dépose la modification au rôle d'évaluation suivante :

Rôle antérieur : valeur de 210 886 300 \$ à 212 454 200 \$, soit une augmentation de 1 567 900 \$;

Rôle courant : valeur de 211 090 000 \$ à 214 948 900 \$, soit une augmentation de 3 858 900 \$.

165-10-14 Acquisition de 3 conteneurs à déchets

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'installer un conteneur à déchets dans le secteur du Domaine Des Gagniers et du chemin Beauséjour, étant donné que les bacs verts sont devenus insuffisants pour répondre aux besoins des résidents ;

CONSIDÉRANT que les conteneurs des édifices municipaux des Éboulements et de Saint-Joseph-de-la-Rive sont fragilisés par la rouille, ne sont plus étanches et sécuritaires et qu'ils sont irréparables;

CONSIDÉRANT que Gaudreau environnement a avisé que le conteneur de Saint-Joseph-de-la-Rive ne pourrait plus être vidé, car il est devenu trop dangereux qu'il cède sous le poids en le soulevant;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire acquérir trois nouveaux conteneurs à déchets de six verges, modèle SLANT pour répondre à ses besoins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers,

- d'acquérir trois nouveaux conteneurs auprès de Gaudreau Environnement au coût de 1 385 \$ chacun excluant les taxes et des frais de transport au montant de 300 \$.

166-10-14.1 Mandats à Dave Tremblay, arpenteur-géomètre

- a) **Exclusion zone agricole pour schéma d'aménagement;**
- b) **Délimiter la zone agricole derrière le garage municipal;**

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers, de mandater Monsieur Dave Tremblay, arpenteur-géomètre afin de :

- a) produire la description technique des lots ou parties de lots visés à la décision n° 403135 rendue par la CPTAQ le 25 février 2014 afin que les exclusions de la zone agricole obtenues dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement prennent effet;

- b) délimiter la zone non agricole située derrière le garage municipal situé au 2498, route du Fleuve, Les Éboulements.

167-10-14 Engagement de M. Simon Bouchard, au poste de conducteur de camion de déneigement

CONSIDÉRANT que la municipalité est allée en appel d'offres public pour le déneigement de ses routes municipales pour les années 2014-2015-2016;

CONSIDÉRANT que les offres reçues dépassaient largement le budget prévu pour le déneigement;

CONSIDÉRANT que la municipalité est retournée en appel d'offres pour l'année 2014-2015 et en a modifié la teneur en excluant un secteur, lequel serait déneigé par les équipements municipaux;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement du secteur à déneiger nécessite l'engagement d'un conducteur de camion de déneigement supplémentaire;

CONSIDÉRANT les recherches pour combler ce poste et l'expérience requise pour opérer ce type de machinerie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers,

- d'engager M. Simon Bouchard au poste de conducteur de camion de déneigement selon l'entente salariale intervenue entre les parties

168-10-14 Mandat à Me Nancy Bouchard, notaire, pour la préparation de l'offre d'achat dans le dossier de la Succession de Mme Angèle Tremblay

CONSIDÉRANT que la municipalité des Éboulements désire acquérir les lots 329-P et 332-P, rang Sainte-Catherine, Les Éboulements, propriété de la Succession de Madame Angèle Tremblay;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises dans ce dossier et la nécessité de mandater un notaire pour la préparation de l'offre d'achat;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ne sont pas unanimes dans ce dossier, soit,

- Pierre Tremblay, conseiller, Diane Tremblay et Ruth Tremblay : POUR
- Régis Pilote et Sylvie Bolduc : CONTRE

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Diane Tremblay et résolu à la majorité des conseillers,

- de mandater Me Nancy Bouchard, notaire, du bureau de Bouchard et Gagnon, notaires à Baie Saint-Paul, pour la préparation de l'offre d'achat des lots

329-P et 332-P, rang Sainte-Catherine, Les Éboulements, propriété de la Succession de Madame Angèle Tremblay.

169-10-14 Résolution autorisant la signature de l'offre d'achat – Succession Madame Angèle Tremblay

CONSIDÉRANT que la municipalité des Éboulements a mandaté Me Nancy Bouchard, notaire pour préparer l'offre d'achat par la municipalité des Éboulements les lots 329-P et 332-P, rang Sainte-Catherine, Les Éboulements, propriété de la Succession de Madame Angèle Tremblay;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'autoriser la signature de ladite offre d'achat;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de ne sont pas unanimes dans ce dossier, soit,

- Pierre Tremblay, conseiller, Diane Tremblay et Ruth Tremblay : POUR
- Régis Pilote et Sylvie Bolduc : CONTRE

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à la majorité des conseillers,

- de mandater Pierre Tremblay, maire, et Linda Gauthier, directrice générale, pour la signature de l'offre d'achat des lots 329-P et 332-P, rang Sainte-Catherine, Les Éboulements, propriété de la Succession de Madame Angèle Tremblay.

170-10-14 Mandat à Tetra Tech QI inc. (BPR) – Définition des besoins, plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et des chaussées

CONSIDÉRANT que la municipalité des Éboulements doit définir les besoins pour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et des chaussées afin de pouvoir se prévaloir de la priorité 4 du programme TECQ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'obtenir les recommandations d'un ingénieur pour l'élaboration de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers,

- de mandater la firme Tetra Tech QI inc. (BPR) dans le dossier de définition des besoins pour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et des chaussées de la municipalité pour un montant forfaitaire de 3 450 \$ (taxes en sus).

171-10-14 Paiement de la quote-part – Équipement supralocal (Aréna Luc et Marie-Claude)

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers,

- d'autoriser le paiement de la quote-part des coûts de l'aréna Luc et Marie-Claude pour l'année 2014, laquelle s'élève à 12 653 \$.

172-10-14 Aide financière accordée au Musée maritime de Charlevoix pour le prolongement du sentier de la forêt marine

CONSIDÉRANT que le Musée maritime de Charlevoix a sollicité la municipalité pour obtenir une participation financière de l'ordre de 5 000 \$ pour le prolongement du sentier de la forêt marine;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil, après étude du dossier, ont accédé à la demande d'aide financière en deux versements, à l'exception du conseiller Emmanuel Deschênes qui a manifesté son désaccord à payer ladite somme sur deux années financières plutôt qu'en 2015 uniquement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à la majorité des conseillers,

- de verser la somme de 5 000 \$ en deux versements égaux, soit le premier dès le mois d'octobre 2014 et le second au début de l'année 2015.

173-10-14 Renouvellement des assurances générales de la municipalité

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance de la municipalité arrive à échéance le 15 octobre 2014;

CONSIDÉRANT qu'après étude du contrat, celles-ci ont été jugées suffisantes pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers,

- de renouveler le contrat d'assurances générales de la municipalité pour l'année 2014-2015 au coût de 33 802 \$ taxes incluses auprès de Groupe Ultima inc.

174-10-14 Demande de don

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers, d'accorder les dons suivants :

- **60^e anniversaire du Cercle de Fermières des Éboulements : 100 \$**
- **Souper bénéfice FRIL : 100 \$**

Représentation

Le maire et les conseillers informent l'assemblée des différentes représentations effectuées au cours des dernières semaines dans leurs dossiers respectifs.

Certificat de crédit

Je soussignée, Linda Gauthier, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier, directrice générale

175-10-14 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21 h 40, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Pierre Tremblay
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale

<u>CORRESPONDANCE - SEPTEMBRE 2014</u>	
MAMROT	
MRC	<ul style="list-style-type: none">• Second règlement remplaçant le règlement édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé - numéro 152-14• Projet de règlement no 153-14 ayant pour objet d'amender le schéma d'aménagement dans le but de modifier les modalités d'implantation des constructions à l'intérieur de l'affectation récréotouristique
POSTES CANADA	<ul style="list-style-type: none">• Lettre nous informant de la réduction des heures d'ouverture du bureau de poste de St-Joseph-de-la-Rive
MTQ	<ul style="list-style-type: none">• Réponse à la demande d'installation d'une traverse piétonnière entre la papeterie St-Gilles et le Musée maritime• Réponse à la demande de diminution de la limite de vitesse, vis-à-vis l'école Léonce Boivin, sur la route du Fleuve
RÊVES D'ENFANT	<ul style="list-style-type: none">• Remerciements pour dons